30 Chemin de Fortune
64100 BAYONNE
Association Loi 1901 n° W 641006310



LAÏCITÉ

Bulletin n°12



EDITORIAL

Numéro inédit, né du confinement, d'un état de guerre épidémiologique, de promulgation de lois d'exceptions qui se succèdent, nous devons nous montrer vigilants à toutes atteintes au droit élémentaire, du respect de l'égalité de e chacun. On voit resurgir les vieux démons du passé ; délations, atteintes à la dignité humaine, marchés parallèles et antisémitisme. En espérant que la Marianne symboliquement masquée en entête de ce bulletin le soit que pour des raisons sanitaire et ne puisse jamais représenter un ballions sur nos libertés fondamentales, soyons plus Laïques que jamais…

C'est dans ce contexte que ce numéro 12, vous propose d'explorer divers champ de la laïcité.

Un grand merci à Bruno rédacteur de ce bulletin pour son travail de recherche de livres sur la laïcité.

Le président

La religion française

Jean-François Colosimo

RÉSUMÉ :



Tout est dans l'accroche proposée sur le bandeau de ce livre : « Mille ans de laïcité ». Cet essai magistral et mené tambour battant revient sur la singularité de notre pays traversé par le rapport particulier qu'entretiennent pouvoir temporel et pouvoir spirituel. Mille ans d'une relation atypique qui dessinent comme une ligne de force « la religion française ».

Quatrième de couverture

De Philippe le Bel à De Gaulle, en passant par Louis XIV, Robespierre et Napoléon Ier, des Légistes médiévaux aux Constitutionnalises contemporains en passant par les Politiques renaissants, de la destruction des templiers à l'expulsion des congrégations en passant par les dragonnades, et de la confrérie du Saint-Sacrement au Grand Orient en passant par Port-Royal, c'est l'histoire oubliée de la religion française qu'exhume cet essai iconoclaste.

Pas plus que la France, la laïcité n'a commencé en 1905 ou débuté en 1789. Elle est l'autre nom de la singularité qui, depuis les débuts, a constitué un invariant de notre histoire, un constituant de notre pays, l'essence de notre politique. Elle a porté à son terme la relation exclusive, mimétique et critique, traversant monarchie et république, envers l'icône du pouvoir suprême, la Rome des Césars et des Pontifes. Elle est l'aboutissement, sur un millénaire, du rapport unique tissé entre religion et nation, hérité de l'Israël biblique, afin de lutter contre les féodalités et les empires. Au contraire des illusions sur la neutralité laïque ou le pacte laïc, l'État n'aura ainsi cessé d'imposer aux Églises la neutralisation de leurs ambitions et la domination de ses règles. Les Églises y auront gagné l'émancipation de leurs théologies.

De guerre lasse, voulons-nous aujourd'hui enterrer notre culte commun, celui de l'indépendance et de la liberté ?

Biographie de Jean-François COLOSIMO



Philosophe, Jean-François Colosimo, qui enseigne à l'Institut de théologie orthodoxe Saint-Serge, a passé sa jeunesse parmi les chrétiens d'Orient auxquels il a consacré, entre autres, un film : Le Silence des Anges (Artline-Arte, 1998). Il est l'auteur d'une série en plusieurs tomes investiguant les relations contemporaines entre la religion et la politique où figurent déjà Dieu est Américain, L'Apocalypse russe, Le Paradoxe persan, tous publiés chez Fayard.



Les laïcités européennes au miroir du cas britannique

Françoise CHAMPION

RÉSUMÉ

Désormais, les sociétés européennes sont presque toutes des sociétés laïques. La longue histoire de leur autonomisation à l'égard de leur dépendance religieuse est maintenant achevée. Cet ouvrage veut donner à comprendre les lignes décisives de l'histoire commune de l'arrachement à l'univers religieux des divers pays européens. Il met l'accent sur le pays dont le parcours apparaît le plus éloigné du parcours français : l'Angleterre, avec son Église établie associée à l'État.





Françoise CHAMPION

Françoise Champion est sociologue, chargée de recherche au CNRS. Elle a précédemment publié : *De l'émotion en religion. Renouveaux et traditions* (dir. avec D. Hervieu-Léger), Le Centurion, 1990 ; *Sectes et démocratie* (dir. avec M. Cohen), Le Seuil, 1999 ; *La Globalisation du religieux* (dir. avec J.-P. Bastian et K. Rousselet), L'Harmattan, 2001.

QUATRIÈME DE COUVERTURE

La laïcité n'est pas réductible à son modèle français. Désormais les sociétés européennes sont toutes, ou presque, des sociétés laïques. La longue histoire de leur autonomisation à l'égard de leur dépendance religieuse est maintenant achevée. Elles savent que la cité humaine, sa loi et ses règles sociales, sont à élaborer sans aucune référence à un fondement extra-humain. En témoignent d'évidence aujourd'hui leurs volontés convergentes de concevoir les rapports de genre, la façon de faire couple et famille, de procréer ou de ne pas, hors de tout garant religieux ou d'un ordre naturel.

Le retour, dans la plupart des sociétés européennes, de la question de la place et du rôle de la religion dans la vie publique – en France, l'émergence d'une nouvelle question de la laïcité – est lié à une affirmation religieuse des populations issues de l'immigration. Il s'agit là d'une histoire complètement inédite qu'il faut délier de celle de la laïcisation et de la sécularisation de ces sociétés. Ainsi est-il indispensable de revenir sur ce que fut cette histoire.

Cet ouvrage veut donner à comprendre tant les lignes décisives de l'histoire commune de l'arrachement à l'univers religieux traditionnel des divers pays européens que la façon dont s'est constituée leur diversité. Dans une perspective comparative, il met l'accent sur le pays dont le parcours apparaît le plus éloigné du parcours français : l'Angleterre, avec son Église établie associée à l'État, partie émergée de la religion civile britannique, religion civile qui aujourd'hui n'est plus.

La sécularisation en question : religions et laïcités au prisme des sciences sociales

Jean Baubérot, Philippe Portier, Jean-Paul Willaime

Edition GARNIER - Décembre 2019

RESUME

Le Groupe sociétés, religions, laïcités est le plus grand laboratoire français dans le domaine des sciences sociales du religieux. Ce livre propose un bilan de ses apports sur les différents régimes de laïcité et univers religieux, et une réflexion épistémologique sur les sciences sociales du religieux.

QUATRIEME DE COUVERTURE

Créé en 1995, le Groupe sociétés, religions, laïcités (GSRL) est un laboratoire de l'École pratique des hautes études et du Centre national de la recherche scientifique. Ses recherches, qui bénéficient d'une renommée internationale, s'inscrivent dans le champ des sciences sociales du religieux. Ce livre propose un bilan de son apport à la recherche. Trois points sont ici successivement abordés : ses auteurs s'attachent à présenter les travaux du GSRL sur les différents régimes de laïcité et sur les multiples univers religieux qui marquent le monde contemporain. Il propose aussi une réflexion épistémologique sur les sciences sociales du religieux.

Extraits : LAÏCITÉ, RELIGIONS ET DÉBAT PUBLIC

par Jean-Louis Bianco

Quelques semaines après l'installation de l'Observatoire de la laïcité, dans une interview donnée au quotidien Le Monde, j'avais affirmé : « La tonalité générale nous permet de dire que la France n'a pas de problème avec sa laïcité. Ce concept nous paraît plus moderne et plus indispensable que jamais, et capable d'apporter des réponses aux interrogations qui traversent la société française. » Ces propos ont été manipulés pour donner : « La France n'a pas de problème de laïcité. » J'assume évidemment ce que j'ai réellement dit. Dans le débat public, on ne compte plus les inexactitudes, les raccourcis, les contresens ou les titres sensationnalistes. Certains médias n'hésitent pas à illustrer par des photographies de femmes en burqa un article sur le port du foulard.

Jean BAUBEROT



Jean Baubérot est un historien et sociologue fondateur de la sociologie de la laïcité. Il est titulaire de la chaire « Histoire et sociologie de la laïcité » à l'École pratique des hautes études.

En 2003, il a participé à la Commission de réflexion sur l'application du principe de laïcité dans la République, plus communément désignée sous le nom de commission Stasi.

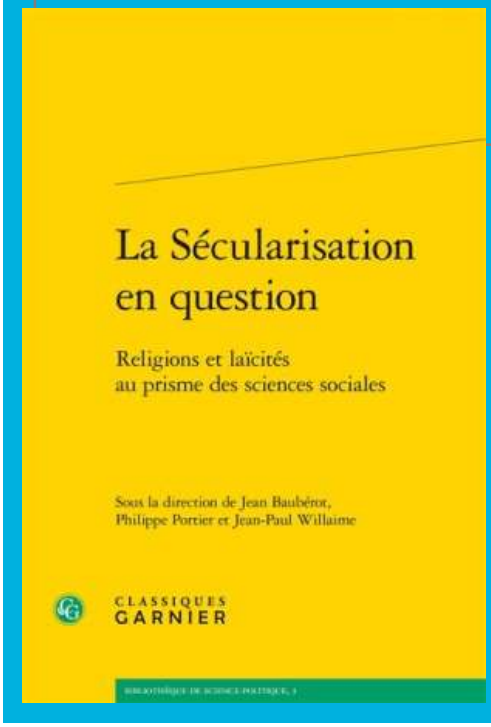

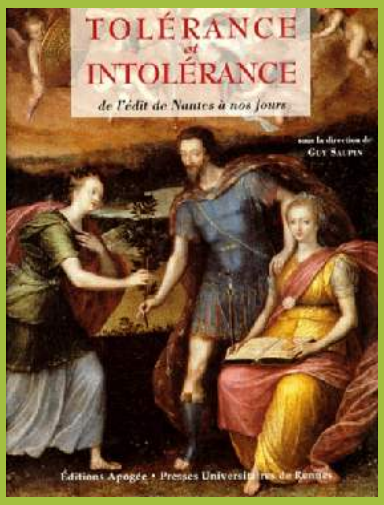

GUY SAUPIN

PROFESSEUR HISTOIRE MODERNE DIRECTEUR ADJOINT DE L'ECOLE DOCTORALE SCE SUR LE SITE DE NANTES

THÈMES DE RECHERCHE :
LE POUVOIR URBAIN EN EUROPE OCCIDENTALE : UNE HISTOIRE SOCIALE ET CULTURELLE DU POLITIQUE À L'ÉPOQUE MODERNE (XVIE-XVIIIE SIÈCLES) LA VILLE ATLANTIQUE DU XVIE AU XVIIIE SIÈCLE : ÉCONOMIE MARITIME, SOCIÉTÉ URBAINE, REPRÉSENTATIONS MENTALES, PAYSAGES URBAINS (PAYS-BAS, ANGLETERRE, IRLANDE, FRANCE, ESPAGNE, PORTUGAL) ETAT ET PLURALISME RELIGIEUX EN EUROPE AUX TEMPS MODERNES



Tolérance et Intolérance

De l'édit deNantes à nos jours

GUY SAUPIN

EDITIONS APOGEE - 1998

À propos

Ce livre retrace le chemin historique vers la laïcité... des jalons bien utiles à l'heure où celle-ci redevient une question d'actualité.

RÉSUMÉ

L'émergence d'une petite minorité protestante en France à partir du milieu du XVIe siècle a posé le problème de la compatibilité entre le pluralisme religieux et la préservation de la cohésion nationale incarnée par l'état. En effet, la religion unique apparaissait comme le meilleur ciment de l'état nation. C'est pourquoi l'édit de Nantes, séparant le politique du religieux et imposé par Henri IV pour sortir de la guerre civile, est révoqué par Louis XIV. Si la Révolution française commence par inscrire la liberté religieuse au rang des Droits de l'homme, elle se révèle, ensuite, incapable de concrétiser ce principe dans les faits. La crise du système concordataire à partir de l'implantation de la IIIe République conduit au choix de la séparation des églises et de l'état (1905). La laïcité devient ainsi le socle de la défense des libertés mais n'empêche pas les tensions de la guerre scolaire et les poussées d'antisémitisme. Les pratiques d'une toute nouvelle communauté musulmane française et le relatif succès des sectes font, à nouveau, de ce débat une question d'actualité. Cette analyse sur cinq siècles des rapports entre l'état et les confessions religieuses nous permet de comprendre comment la France est passée de l'intolérance à la concorde religieuse, de la tolérance honteuse à la défense des libertés dans la laïcité. spécialistes de la question qui se répondent sans jamais s'affronter mais posent des problèmes d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

La liberté de conscience

Histoire d'un droit et d'une notion

DOMINIQUE AVON

RÉSUMÉ

Entre le xvie et le xviiie siècle, la *liberté de conscience* a été conçue, en latin et dans une poignée de langues européennes, comme une possibilité de croire, de changer de croyance ou de ne pas en avoir.

Elle a ainsi reçu une acception distincte de celle de la liberté religieuse ou de la liberté de religion. Lors de son inscription dans la *Déclaration Universelle des Droits de l'Homme*, adoptée sans vote négatif par l'assemblée générale des Nations Unies en décembre 1948, ce droit individuel a néanmoins suscité des réserves ou oppositions qui ont empêché sa déclinaison constitutionnelle par des États membres. Une génération plus tard, la contestation de la liberté de conscience s'est trouvée renforcée au nom de la reconnaissance de sensibilités culturelles différenciées, au nom d'une lutte contre l'apostasie – parfois associée au blasphème ou à l'insulte contre des religions –, ou au nom de la défense de l'unité d'un corps.

Cette enquête historique s'inscrit dans le temps long des sociétés humaines. Établie sur des sources linguistiques diverses, elle vise à saisir l'émergence d'une notion au sein de communautés spécifiques, du Bassin méditerranéen à la Chine et à l'Amérique, à comprendre les motifs d'adhésion et de rejet formulés par plusieurs centaines d'auteurs, à déterminer les modalités d'expansion de cette liberté, de sa traduction dans des langues qui n'en avaient pas dessiné les contours, ainsi qu'à appréhender les ressorts des remises en question contemporaines. Explorant, entre autres, les registres de la philosophie, de la théologie et du droit, cette recherche met en exergue la force et la fragilité d'une des libertés fondatrices de la modernité, historiquement située, louée ou décriée.

Quatrième de couverture - Extrait -

INTRODUCTION

L'être humain préfère-t-il se donner la possibilité de s'affranchir d'une autorité ou de s'y soumettre sans avoir la possibilité de rompre le lien ? Montre-t-il davantage de propension à remettre à autrui ou à autre chose le soin de ce qu'il peut dire et faire, ou bien à assumer directement le poids de ses responsabilités ? Au regard des deux millénaires et demi d'histoire que balaieront les pages de cet ouvrage, la réponse n'a rien de l'évidence. Et ceci d'abord parce que la notion de *liberté de conscience* présuppose la reconnaissance de plusieurs éléments : l'unicité d'un sujet ou « sujet pensant », l'existence d'un lieu en lui-même où prend naissance son geste et sa parole, la capacité de sa volonté, le choix de l'établissement ou de la révocation de relations avec les autres humains, la potentialité de la contestation du représentant d'un pouvoir au sein d'un groupe identifié. La reconnaissance de cette conjonction d'éléments n'apparaît pas dans les plus anciennes sources citées. Elle reste contestée, à divers titres, depuis le seuil de théories du langage qui remettent en question la catégorie philosophique du sujet-personne, jusqu'aux projections sur l'intelligence artificielle, en passant par les représentations du monde et de conceptions anthropologiques qui alimentent une autre définition de l'être humain et de ses droits.

Dominique AVON



Dominique Avon est directeur d'études à l'École pratiques des hautes études (Paris) et directeur de l'Institut d'études de l'Islam et des sociétés du monde musulman. Il a enseigné en Égypte (1992-1994), et été professeur invité au Liban (2004-2005), aux États-Unis (2014) et en Belgique (2015). Ses recherches portent sur le fait religieux contemporain (christianisme et islam), les intellectuels et l'histoire des idées. Parmi d'autres responsabilités, il a codirigé l'IPRA (Institut du pluralisme religieux et de l'athéisme). (2012).

